

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville  
et transmise au représentant de l'Etat  
le 17 février 2016

## **CONSEIL DE PARIS**

### **Conseil Municipal**

#### **Extrait du registre des délibérations**

-----

**Séance des 15, 16 et 17 février 2016**

**2016 DPA 5** Contrat de performance énergétique dans 140 écoles – Convention de groupement de commande – Principe et modalités de passation.

**M<sup>mes</sup> Célia BLAUUEL, Alexandra CORDEBARD  
et M. Jean-Louis MISSIKA, rapporteurs**

-----

**Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil municipal,**

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment les articles L.2511-1 et suivants ;

Vu le décret n°2006-975 du 1<sup>er</sup> août 2006 portant Code des marchés publics, et notamment son article 8 ;

Vu le projet de délibération en date du 2 février 2016 par lequel Madame la Maire de Paris soumet à son approbation le principe et les modalités de passation d'une convention de groupement de commandes entre la Ville et le Département de Paris aux fins de mettre en œuvre le contrat de performance énergétique dans 140 écoles ;

Sur le rapport présenté par Madame BLAUUEL, au nom de la 3<sup>ème</sup> Commission, Madame Alexandra CORDEBARD, au nom de la 6<sup>ème</sup> Commission, et M. Jean-Louis MISSIKA, au nom de la 5<sup>ème</sup> Commission,

Délibère :

Article 1 : Est approuvé le principe d'adhésion de la Ville de Paris au groupement de commande pour la mise en œuvre du contrat de performance énergétique.

Article 2 : Madame la Maire de Paris est autorisée à signer la convention constitutive d'un groupement de commande entre la Ville et le Département de Paris afin de permettre la réalisation du deuxième contrat de performance énergétique relatif à 140 écoles, dont le texte est joint à la présente délibération.

Article 3 : Madame la Maire de Paris est autorisée à déposer toute demande d'urbanisme relative au contrat de performance énergétique relatif à 140 écoles.

**La Maire de Paris,**

A handwritten signature in blue ink that reads "Anne Hidalgo". The signature is written in a cursive, flowing style.

**Anne HIDALGO**